

Kitsikis, Dimitri, *Le rôle des experts à la Conférence de la Paix de 1919. Gestation d'une technocratie en politique internationale*, Ottawa 1972.

Julien-Maurice Lambert

Volume 4, Number 4, 1973

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700373ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700373ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lambert, J.-M. (1973). Review of [Kitsikis, Dimitri, *Le rôle des experts à la Conférence de la Paix de 1919. Gestation d'une technocratie en politique internationale*, Ottawa 1972.] *Études internationales*, 4(4), 572–574.
<https://doi.org/10.7202/700373ar>

n'ont lieu qu'une fois le déroulement des hostilités prévisible. L'égalité en armes et en troupes, plutôt que l'inégalité, mène à l'éclatement de conflits. Le principal élément qui conditionne l'éventualité des combats se trouve être l'intervention des grandes puissances, celle-ci se faisant soit directement, soit par soutien déclaré, ou se matérialisant par une aide fournie ou refusée aux belligérants.

Cet ouvrage et son manuel de codage sont en somme essentiels pour simuler le déroulement d'un conflit et l'analyser par étapes, ce qui représente une attitude nouvelle et un apport original dans l'étude des conflits, ainsi qu'une méthodologie stimulante pour l'étudiant. L'aspect le plus attrayant de cette étude serait la possibilité d'action sur tout conflit en cours. La vaste compilation et classification des données telles qu'effectuées par Barringer sont d'un intérêt particulier pour toute personne concernée par les relations interétatiques.

Guy PAULIN

CQRI

Université Laval

KITSIKIS, Dimitri, *Le rôle des experts à la Conférence de la Paix de 1919. Gestation d'une technocratie en politique internationale*, Ottawa 1972.

Un vieux routier des conférences gouvernementales internationales de la fin du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e, auteur de maintes publications qui font autorité sur ce type d'assises, James Brown Scott, qui, d'ailleurs, fut commis expert pour les États-Unis d'Amérique du Nord à la Conférence de la Paix de 1919, a qualifié cette dernière de « conférence des ignorants ». (À juger de la cause par ses effets...!).

Pour Dimitri Kitsikis, ce serait plutôt celle des experts. C'est du moins la thèse qu'avec quelques infidélités – peut-être pas toujours conscientes – cet auteur soutient à travers environ deux centaines de pages.

Nous espérons pouvoir satisfaire à notre modeste devoir de recenseur en évoquant successivement le *contenu* de l'ouvrage soumis à notre appréciation, les *sources* où son rédacteur

puise les idées et les faits qu'il expose, enfin la *langue* dans laquelle il présente les unes et les autres.

« J'ai écrit ce livre pour essayer de combler une grave lacune », déclare l'auteur à la première ligne de son étude. Et de déplorer qu'en une ère de technocratie, « il n'existe aucun ouvrage qui étudie le rôle "d'aide à la décision" des experts, au cours d'une conférence internationale ».

Il serait, à notre avis, plus pertinent de constater que peu d'œuvres portent un titre similaire à celle qu'il vient de signer mais qu'il existe d'assez nombreux travaux – tant articles que livres – qui nous instruisent amplement sur le rôle des techniciens dans les assemblées intergouvernementales. Quel dommage que l'auteur de l'ouvrage ici en cause ne se soit pas avisé de lire ceux de l'éminent expert américain que nous citons plus haut, ceux d'un Bustamente Y Sirven, et qu'il fasse peu de cas de celui, pourtant tellement éclairant pour l'objet de ses recherches, d'un Lawrence E. Gelfand !

Selon M. Kitsikis, le rôle des experts avant 1919 était bien modeste, ainsi que leur nombre : au Congrès de Vienne, en 1814, « la délégation britannique n'en avait que 14 » (Tout de même !).

En fait, de longue tradition mais surtout depuis les temps modernes, les conférences de paix ont travaillé en collaboration avec force experts : juristes, militaires, topographes, ethnologues, linguistes, ... abandonnant même à des pléiades de techniciens de cette nature, le soin d'élaborer les pactes eux-mêmes. Les « traités des limites » dont ont été assorties toutes les « Paix » modificatrices de frontières politiques des derniers siècles sont œuvre essentielle, voire exclusive, d'« aides à la décision ». Lors d'assises inter-États qui ne clôturaient aucun différend armé, comme les Conférences de La Haye de 1899 et de 1907, nous voyons fréquemment les plénipotentiaires déléguer à des commissions et sous-commissions d'experts l'examen d'un article ou d'un groupe d'articles de quelque projet soumis à l'assemblée des plénipotentiaires par l'un d'eux et déjà souvent préparé par une équipe d'experts relevant d'un ou plusieurs États siégeant à la conférence.

M. Kitsikis expose sa thèse suivant un plan, en principe, très défendable dont voici, assortis de quelques commentaires, les grands traits.

(Nous respectons strictement la formulation des rubriques).

La première partie donne une vue d'ensemble.

1) *Les précédents immédiats de la paix de 1919*

Tête de chapitre trompeuse : l'auteur n'évoque nullement les grandes conférences intergouvernementales ayant précédé celle dont il traite mais les *préparatifs mêmes, la genèse* de cette dernière.

2) *Les experts à la Conférence de la paix*

On attend une statistique, une nomenclature, une fiche d'identité des principaux experts. L'auteur tente ici une définition de l'expert. Il poursuivra sa tentative tout au long de l'ouvrage. Sans parvenir à fixer le lecteur. C'est une des lacunes majeures de cette « synthèse » qui, faute d'un objet clairement défini, apparaît construite en porte-à-faux.

3) *Rôle assigné aux experts*

Proposer aux plénipotentiaires des solutions techniques (qui seront maintes fois politiquement motivées) aux problèmes que ceux-ci leur soumettent.

4) *Rôle effectivement joué par les experts*

L'opinion publique, la presse, les parlements, les a priori de certains plénipotentiaires firent plus d'une fois une concurrence victorieuse aux propositions des techniciens.

* * *

La deuxième partie traite des experts dans les commissions.

1) *Les questions territoriales*

Longue étude du problème des nouvelles frontières de la Grèce. Question bien secondaire par rapport à celle des frontières allemandes et autrichiennes, ici à peine soulevée.

2) *Les commissions itinérantes*

Pluriel de mauvais aloi : il n'est traité que d'une seule commission : la commission d'enquête sur les exactions commises au printemps 1919 par les troupes grecques prenant posses-

sion de Smyrne. Des importantes commissions itinérantes chargées du tracé des nouvelles limites d'États, pas un mot.

3) *Les questions économiques*

Seules l'internationalisation du canal de Kiel et la sauvegarde des intérêts, essentiellement français, de la *Compagnie du chemin de fer du sud de l'Autriche* (dont les voies devraient être recoupées par plusieurs frontières politiques) sont prises en considération. On eût préféré être instruit du rôle des experts dans les litiges économiques de première importance, telle celui des réparations allemandes.

4) *La commission de la S.D.N.*

Hors sujet : la commission de la S.D.N. ne fut pas affaire de techniciens mais des plénipotentiaires eux-mêmes travaillant sur un plan issu du cerveau du président des États-Unis, Wilson.

Dans la troisième partie, il est question des experts au sein de leur délégation nationale.

Encore une enseigne abusive : l'auteur examine exclusivement le rôle des experts yankees et britanniques dans le cadre de leur délégation respective.

Une quarantaine de pages. Les seules dont nous estimerions pouvoir recommander la lecture, parce que les seules vraiment *ad rem* et dont on peut tirer un enseignement assez clair : la délégation technique yankee fut, de toutes, la mieux organisée, la moins partisane, la plus influente, encore que ses conclusions rencontrassent fréquemment l'opposition du président Wilson qui aimait jouer lui-même son propre expert, un expert souvent doctrinaire et point toujours lucide ni conséquent.

* * *

Si nous étudions la documentation de l'ouvrage, le répertoire des « sources » de ce livre surprend par l'absence de toute subdivision et surtout par celle de toute mention de document inédit.

Au vrai, notre « historiographe » n'a consulté aucune pièce d'archive. Comment M. Kitsikis qui a élaboré sa « synthèse historique », partie à un jet de pierre des *Archives du ministère des Affaires étrangères* de France, partie à modeste distance des *National Archives, State Department*, de Washington, et du

Public Record Office, Foreign Office, de Londres, qui tenaient à sa disposition, par dizaines, cartons gonflés de grimoires et bobines de micropellicules relatifs à l'objet de son étude, n'a-t-il pas été tenté par cette abondante manne archivistique ? L'étude des faits à partir de la documentation originale ne serait-elle plus la règle première de l'historiographie ?

Pourquoi l'auteur, en matière de *sources officielles*, s'est-il contenté, d'une part, du *Recueil* – bien sélectif et protocolaire – *des actes de la Conférence de 1919*, édité au lendemain de celle-ci ; d'autre part, de publications gouvernementales à visée nettement apologétique, tels les *Papers Relating to the Foreign Relations of the United States* et les *Documents on British Foreign Policy* ?

M. Kitsikis a bien consulté, encore que sous-exploité, quelques précieuses *sources privées* (diaires et papiers personnels publiés, synthèses produites par des experts à la Conférence), mais ses sources, en ce domaine, sont à peu près exclusivement anglo-saxonnes et même yankees.

Au total, une information qui néglige l'essentiel et qui, dans l'accessoire même, est lacunaire.

* * *

Cela ne donne pas un tout structuré, rationnel. Bref, absence de synthèse au sens organique ; du fiche-à-fiche. Les textes repris, souvent à partir des langues anglo-saxonnes, sont présentés dans un français qui témoigne, par nombre de distorsions, que celui qui les manipule n'a la maîtrise ni des idiomes depuis lesquels il opère, ni de celui dans lequel il traduit.

La phrase se traîne. Longue de cinquante mots quand elle pourrait tenir en cinq. La copie est truffée de truismes, de redites, elle fourmille d'impropriétés.

À l'adresse de cet auteur qui semble croire qu'il est permis de traiter le français avec une désinvolture dont ne s'accommoderait pas un yiddish poméranien ou un sabir subcarpathique, on voudrait paraphraser certain alexandrin impératif de Boileau : « Avant donc que d'écrire, apprenez à... écrire ! », surtout si vous ambitionnez de frayer avec Cléo : c'est une muse exigeante qui n'agrée pas hommage de plumitif.

Il n'est, en effet, bon historien que maître écrivain.

Julien-Maurice LAMBERT

Histoire moderne et contemporaine,
Université de Liège

TOUSCOZ, Jean, *La coopération scientifique internationale* (Préface de P. Aigrain), Éditions techniques et économiques, Paris, 1973, 390p.

La coopération scientifique internationale, considérée globalement et sous ses multiples formes, n'a jamais fait l'objet d'une analyse systématique. La publication de cet ouvrage comble cette lacune.

Il faut savoir gré à Jean Touscoz d'avoir relevé un aussi gigantesque défi. Afin de mieux circonscrire son sujet, l'auteur a prêté une attention particulière à la pratique de la France et des États européens, mais il n'a pas négligé, pour autant, les organisations universelles, ou encore les organisations régionales non européennes. Cette étude est donc destinée à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution actuelle des institutions et de la société internationale.

Le sujet a d'autant plus d'intérêt pour les politicologues que ceux-ci commencent à peine à s'interroger sur les forces transnationales sans cesse croissantes qui se font jour entre États. L'auteur n'a sans doute pas tort de voir dans cette métamorphose des relations internationales qu'est la coopération un début de coexistence pacifique active. D'autant que la première semble connaître un essor considérable dans les relations Est-Ouest depuis quelques années déjà.

L'auteur a recensé dans cet ouvrage plus de 125 organismes concernés par la recherche scientifique proprement dite. Il ne faut donc pas s'étonner qu'en présence d'un matériel aussi abondant, il ait tenté de constituer une typologie de la coopération scientifique internationale. Il distingue ainsi les critères matériels des critères formels. À l'intérieur de la classification des critères formels, l'auteur distingue trois critères plus généraux : l'objet de la coopération, qui peut être subdivisé en plusieurs groupes selon qu'il s'agit de recherche fondamentale, de recherche appliquée ou orientée, ou